

5.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Lekeuche Philippe ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Ce cours introduira l'étudiant aux interventions en psychologie clinique. Trois thématiques majeures seront abordées :</p> <p>(a) Le cadre de travail et la position du psychologue clinicien dans l'entretien clinique d'une part et dans le travail en équipe pluridisciplinaire d'autre part. Les questions éthiques spécifiques à l'intervention clinique seront discutées à partir de vignettes cliniques exposant des conflits de valeurs. La nature particulière de la fonction de psychothérapeute sera élaborée, notamment avec les questions de transfert et contre-transfert, de gestion émotionnelle personnelle de l'intervenant. La nécessité et les différentes formes de supervision/intervision seront présentées.</p> <p>(b) L'analyse et la conceptualisation du cas clinique en intervention psychologique. Cette partie sera consacrée à l'analyse de la demande ou de la problématique présentée par le sujet (individu, couple, famille, groupe). Différentes méthodes de recueil de données et de conceptualisation de cas seront présentées. Les notions de symptômes et de crise seront discutées.</p> <p>(c) La sélection de l'intervention en psychologie clinique. Cette partie abordera les buts possibles de l'intervention, les critères déterminant le choix d'une intervention parmi les nombreuses interventions existantes, et les différents critères de validité et d'efficacité des interventions psychologiques.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ' Comprendre et expliciter les cadres d'intervention et les particularités de la fonction du psychologue clinicien (A2). ' Comprendre et expliciter les démarches de conceptualisation de cas en psychologie clinique (B2). ' Pouvoir considérer de manière critique les différentes interventions en psychologie clinique et choisir la ou les interventions les plus appropriées en fonction de la situation (B2). <p>Cet enseignement vise également à amener les étudiants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ' Comprendre et analyser de manière critique le cadre de travail, la fonction, et les enjeux du rôle de psychologue clinicien (A2). ' Maîtriser les étapes, les méthodologies et les outils de la conceptualisation de cas en psychologie clinique (B1). ' Maîtriser les connaissances à propos des interventions pertinentes dans une situation clinique donnée (B2). ' Agir en tant que professionnel des sciences psychologiques et de l'éducation en se référant, entre autres, aux principes de l'éthique et de la déontologie (E3). <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Autres infos :	Ce cours suppose que l'étudiant maîtrise le contenu des cours LPSP1201 Psychologie clinique et LPSP1202 Psychopathologie générale, ou son équivalent.
Cycle et année d'étude: :	> Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	EPSY